



30 avr 2026 -19:13

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2026

Transfert de la Commission des jeux de hasard au SPF Économie

Sur proposition du ministre de l'Économie David Clarinval, et de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant plusieurs arrêtés royaux à la suite du transfert de la Commission des jeux de hasard et des compétences en matière de jeux de hasard vers le Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.

Dans le cadre de ce transfert, les modifications nécessaires sont apportées à divers arrêtés royaux pris en application de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs. Par ailleurs, certains arrêtés qui n'ont plus de fondement légal sont abrogés.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Économie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

